

CR de l'AG du 05 février 2011

Etai^{ent} présents : 22 membres : Floriane Abelé, Dominique Arcé, Catherine Bijon, Olivia Bruynoghe, Valérie Chorenslop, Sylvie Dumuis, Christine Ferrer, Chrystelle Garcia, Betty Greffet, Joëlle Hersant, Charles Jodoin-Keaton, Bénédicte Kermadec, Sylvie Koechlin, Aurore Moutier, Valérie Pécheur, Julie Perriollat, Dominique Piat, Annick Reipert, Isabel Ribis, Marie-Florence Roncayolo, Karen Waks, ainsi que Sylvette Baudrot (Membre d'honneur), Céline Migeon (nouvelle adhérente) et Bénédicte Teiger (future adhérente ?). Et 28 assistantes.

LSA compte à ce jour 72 membres (7 de plus que l'année dernière), et 7 membres d'honneur.

En premier lieu nous remercions la Cinémathèque de nous accueillir, encore une fois, pour cette AG et nous rappelons qu'ils sont preneurs de tous nos documents (scénarios, continuités, découpages, photos.....)

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010

« En quoi les activités 2010 ont fait vivre les objectifs LSA »

1 – « Promouvoir la fonction de scripte et œuvrer pour sa reconnaissance »

• **Précisions sur l'intitulé et la définition de notre métier dans diverses publications :**

On a pu s'apercevoir que l'intitulé ou la définition de notre métier restaient, dans certains documents, obsolètes ou complètement erronés. LSA a donc entrepris de contacter certains de ces organismes, afin d'y apporter les corrections nécessaires. Sans vouloir pinailler, nous estimons que ces mises au point sont essentielles pour la reconnaissance de notre métier et pour faire évoluer progressivement les mentalités.

- Réajustement de cette définition dans le « Manuel de l'accueil des tournages en Île de France » qui résumait notre rôle « *essentiellement féminin* » à celui d'un gratte-papier.
- Modification prochaine du terme « *script-girl* » sur divers documents du SNTPT. Le terme étant au masculin pour tous les autres départements.
- Dernières corrections apportées, par plusieurs d'entre nous, au « Rapport

de l'Observatoire des métiers » commandé par la Commission Paritaire pour l'Emploi et la Formation dans l'Audiovisuel. Correction notamment de la formulation « *regard du scripte sur le scénario* », attribution pourtant bien réelle pour ce qui est de son analyse ou de la recherche des incohérences, mais ayant entraîné une réaction négative des syndicats de producteurs craignant de nous voir, peut-être, un jour, revendiquer des droits d'auteur à ce titre.

- **Réflexion sur un nouveau mode de validation des compétences :**

Un travail de réflexion sur comment et par quoi remplacer l'ancienne carte professionnelle a été initié par LSA en 2010, au sein de « l'Inter Associations » (les guillemets sont là pour rappeler qu'il n'existe pas d'« entité » Inter Associations, mais qu'elle représente les environ 850 personnes adhérentes aux 15 associations couvrant aujourd'hui presque tous nos métiers).

Nous avons donc essayé de réfléchir à d'autres arguments nous permettant de défendre un nouveau système :

- D'évidence, une réglementation des métiers permet qu'ils ne soient exercés que par des **personnes compétentes**.
- La **dimension relative à la sécurité**, retenue pour les exploitants, peut aussi être prise en compte pour toutes les professions à l'œuvre sur les plateaux de tournage.
- La reconnaissance d'un niveau d'expérience permet de justifier un **salaire plus élevé**.
- En cas de reconversion professionnelle, et pour la retraite, le technicien peut avancer un degré de qualification donnant certaines **équivalences** (ex. Bac +3,+5).
- **Une carte professionnelle donne de la visibilité à un groupe social**. Ne pas en avoir, noie ce groupe dans la masse. Dans le cas de nos professions, nous ne sommes plus identifiés que comme « intermittents », identification donc par le « non travail », le statut de chômeur...
Il serait beaucoup plus valorisant et fort socialement d'être défini par un véritable **statut de travailleur**...

Il pourrait ainsi exister un 1^{er} niveau, correspondant à la validation des **acquis** (sur le tas, en formation initiale ou continue) en vue de devenir assistant.

Un 2^{ème} niveau de validation correspondrait au passage d'assistant à chef scripte, la validation des **compétences**.

Un 3^{ème} niveau serait celui de la validation des **expériences**, acquises tant dans le cinéma que dans l'audiovisuel, pour éventuellement associer niveau de l'ancienneté et niveau de salaire, ou pour changer de métier.

Une réunion a eu lieu en juin avec le CNC, qui ne semble pas s'être encore

véritablement emparé du sujet.

À ce jour les autres associations étant moins avancées que nous sur la réflexion, nous décidons, malgré tout, de prendre à nouveau rendez-vous avec le CNC pour suivre le projet de Table ronde rassemblant tous les partenaires impliqués dans la question.

Ce dossier est directement lié au dossier Formation : comment gérer la prolifération des formations qui font arriver sur le marché des flots d'assistants, très souvent supplantés par les stagiaires conventionnés, et qui trouvent difficilement du travail comme scriptes par la suite...

Pour plus de détails, se reporter au CR de l'atelier d'avril 2010.

2 – « Améliorer et protéger la qualité de notre travail en préparation et au tournage »

« **Les clips et les claps** ». Cette année un grand débat a eu lieu, sur Cris, concernant l'évolution des tournages en fichiers numériques et nos nouvelles responsabilités à ce propos via le rapport image. Faut-il oui ou non (et peut-on ?) noter les numéros de clips sur les rapports images lors de tournages en fichiers numériques ?

Suite à un atelier mené conjointement avec des assistants monteurs de LMA et des assistants caméra de l'AOA, un document est passé sur Cris (CR de la rencontre disponible sur l'espace membres), recommandant certaines méthodes. Il en ressort que pour la majorité des assistants monteurs, il serait utile de répertorier les numéros de clips.

Cependant, les techniques des caméras numériques évoluent tellement vite qu'il vaut mieux redéfinir les choses avec les principaux intéressés lors de la réunion de pré tournage (incluant la post-production), où l'on détermine clairement qui a besoin de quoi, et qui peut faire quoi. De notre côté, bien se dire que c'est le clap qui compte (et qu'il est en partie de notre responsabilité), et garder l'habitude de faire doubler les prises (les rayures ou accidents de bain liés à l'argentique sont remplacés par d'autres dangers dans le monde du numérique, genre fichiers dispatchés et égarés).

Suite à la Table-ronde au Micro-salon de l'AFC, ce matin même, il en ressort également que c'est aux constructeurs de caméra de simplifier notre travail, et que le développement des techniques numériques devient une telle usine à gaz qu'il faut presque créer plusieurs postes supplémentaires pour les assurer ! Donc, ne pas nous laisser embarquer dans ces responsabilités qui ne sont pas les nôtres, mais bien celles du directeur de post production ou de l'équipe image. N'oublions pas que LSA se bat aussi pour que les rapports images soient pris en charge par l'équipe image !

3 – « Instaurer des principes d'échanges, de solidarité et de transparence entre scriptes »

- **La charte déontologique et éthique**

Depuis cette année, toute adhésion à LSA implique également une adhésion à la charte déontologique et éthique, qui permet de défendre nos droits et nos outils de travail. Cette charte (présente sur votre bulletin d'adhésion, ou lisible sur notre site, en téléchargeant ce bulletin, rubrique « contact et adhésion ») est l'aboutissement d'un travail de réflexion autour de plusieurs points : Que fait-on si l'on quitte un film, ou au contraire si l'on remplace quelqu'un, à qui appartient notre matériel, nos photos ? En tant que scripte, nous avons des droits, mais aussi des devoirs, en particuliers vis à vis des comédiens à propos de nos photos raccords. Leur garantir que ces images ne circuleront pas permet d'établir avec eux un lien de confiance, et nous permet de mieux travailler.

- **Les ateliers**

Régulièrement LSA organise des ateliers qui nous permettent d'échanger sur nos pratiques. En 2010 l'atelier « Négociation » (qui sera renouvelé en 2011) a permis aux participants de réfléchir ensemble aux difficultés que nous pouvons rencontrer face aux directeurs de production. Ce fut l'occasion d'échanger des « trucs » et des « tuyaux » pour essayer de mieux s'y préparer. Le principe essentiel étant d'être persuadé que notre métier a sa valeur, qu'il doit être payé au juste prix et que l'on doit nous donner les moyens – humains, techniques et financiers – de bien pouvoir le faire.

- **La liste Cris et Chuchotements**

Dans le prolongement de ces échanges sur les négociations, rappelons qu'il est toujours très bénéfique, chaque fois que c'est possible, de transmettre sur Cris ses propres expériences. Cela s'est fait plusieurs fois cette année. Cela peut en inciter d'autres à le faire, permet de prendre conseil et surtout nous renseigne sur ce que l'on peut obtenir sur tel ou tel projet. De plus, sur les séries, il est très important de transmettre les conditions précédemment obtenues, pour permettre aux scriptes suivantes d'obtenir autant et de ne pas se faire « escroquer ». Ne pas hésiter non plus à venir avec notre plaquette LSA, pour informer certains directeurs de production de la réalité de notre travail, et de nos temps de prépa.

4 – « Affirmer les principes de transmission des connaissances et des expériences, en développant un réseau d'assistants ».

- **Assistants/stagiaires conventionnés**

En s'appuyant sur la réalité de notre métier, le contexte précis d'un tournage et la législation en vigueur concernant les stagiaires conventionnés (cf plaquette « Transmettre les savoirs » réalisée par l'ensemble des associations de techniciens), il faut bien exprimer au directeur de production la nécessité d'avoir, chaque fois que nécessaire, un assistant expérimenté et non un stagiaire conventionné. Rappeler qu'un stagiaire conventionné ne peut effectuer qu'un seul stage, non renouvelable, d'une durée de 4 semaines maximum et ne peut effectuer d'heures supp, d'heures de nuit ou travailler les jours fériés. Ne pas hésiter, sinon, à refuser de faire certaines choses par manque de temps (ex rapport labo, mouchard). Cependant, et c'est un bon point, nous avons l'impression que les producteurs et directeurs de production commencent à être au courant de l'opposition des salariés à l'emploi abusif de stagiaires conventionnés.

Sensibiliser également d'autres chefs de poste moins informés sur cette différenciation notable entre assistant et stagiaire conventionné, et faire circuler la petite plaquette verte.

- **Journées de professionnalisation à la Femis**

8 membres de LSA vont intervenir à la Femis les 17 et 18 Mars prochains afin d'aborder non pas le contenu pédagogique de la formation mais plutôt ce qu'il advient ensuite : la réalité du travail, la négociation du contrat, les assedics, les congés spectacle, la façon de « gérer » sa vie privée...

La dernière promotion ainsi que les 2 précédentes assisteront à cette rencontre.

5 – « Protéger nos conditions de travail et nos salaires »

Avant tout, réaffirmons que LSA est une association, pas un syndicat ! Ses membres peuvent être syndiqués dans l'un ou l'autre des syndicats de techniciens (SNTR-CGT, SNTPT, CFDT), mais c'est à titre individuel. Cependant, il est essentiel de garder le lien avec les syndicats d'une part pour informer de leurs démarches mais aussi car ce sont les seules instances habilitées à nous représenter auprès des pouvoirs publics.

Nous avons donc participé au suivi de la négociation de la nouvelle Convention Collective Cinéma, en faisant remonter aux syndicats d'employeurs et d'employés nos expériences vécues et les conditions pratiquées dans diverses productions, et en commençant à mettre le nez dans ces textes parfois complexes mais qu'il nous a paru essentiel d'analyser par nous-mêmes.

En juillet dernier, **l'API**, le syndicat de producteurs le plus important (Gaumont, Pathé, MK2...) s'est dissocié des autres (APC, UPF, SPI...) et a présenté un nouveau texte dit « projet API ». C'est sur celui-ci que portent maintenant les négociations.

Certains points restent à éclaircir. Quid des heures « d'équivalence » (forfait déguisé), de la mise en participation qui serait officiellement reconnue pour les films à petits budgets (< 2 millions d'euros), des 12 heures de repos (avec proposition de l'API de redescendre à 11), des numéros de téléphone obligatoires devant figurer sur les bulletins de salaires (Inspection du Travail, CHSCT), de la semaine de préparation à 39h, des heures de voyage, etc. ?

En ce qui concerne l'Audiovisuel et la Convention USPA, nous avons eu la satisfaction de voir à nouveau considérées comme valides les dispositions relatives au **paiement de l'heure de préparation**, due entre autres aux scriptes, et pour laquelle nombre d'entre nous se sont battus auprès des syndicats (relevés de conditions pratiquées, lettres, rendez-vous, coups de fil... répétés depuis plusieurs années). Une belle satisfaction pour LSA. Le texte sur lequel nous appuyer dans nos négociations est une « Décision de la Commission de suivi de la CCAV » (mais attention : il ne figure pas dans la CCAV). **VOUS POUVEZ Y FAIRE REFERENCE DORENAVANT !**

6 – « Autres réalisations 2010 »

• Le nouveau site internet

L'objectif était d'acquérir un peu d'autonomie, afin de pouvoir réactualiser nos documents facilement, individuellement, et surtout rapidement. Le nouveau site est plus fonctionnel, avec certaines rubriques restructurées.

Il est en ligne sur <http://www.lesscriptesassocies.org/>

Rappelons que, dorénavant, pour se connecter à l'espace membres, il faut se créer soi-même son propre mot de passe.

- Pour accéder à l'Espace Membres pour la 1ère fois, voici la démarche:

- 1 - cliquer sur "Espace membres" en bas de n'importe quelle page
- 2 - cliquer sur "Demander un nouveau mot de passe"
- 3 - taper votre adresse mail
- 4 - cliquer sur "Transmettre le nouveau mot de passe par email"
- 5 - vous allez recevoir un mail avec un lien sur lequel il faudra cliquer et qui vous renverra sur votre Espace Membres.
- 6 - Vous devrez alors créer un mot de passe et l'enregistrer en bas de page.

Notez le bien, ainsi que votre nom d'utilisateur (à savoir votre nom de famille en majuscules) car il n'apparaîtra plus une fois enregistré.

Sinon, si vous le perdez, vous pouvez toujours refaire la démarche complète.

- Vous constaterez qu'un **calendrier** figure maintenant dans **l'espace membres**.

- Nous avons également intégré un **moteur de recherche en haut de chaque page**.

Vous pouvez toujours nous envoyer vos **cv** à réactualiser.

Mais ceux qui désirent le faire eux-mêmes en ont la possibilité en procédant de la manière suivante:

1 - A partir de l'Espace Membres, cliquez sur "Mon compte"

2 - Cliquez sur l'onglet "Modifier"

3 - Cliquez en dessous sur "Profil"

4 - En dessous de CV, cliquez sur "Choisir le fichier"

Un fenêtre du Finder (sous Mac) ou de l'explorateur (sous PC) s'ouvre afin de sélectionner votre CV dans votre ordinateur. Validez.

5 - Le chemin de votre fichier va s'afficher, cliquez alors sur "Transfert de fichier"

6 - Cliquez enfin sur "Enregistrer"

- Création d'un nouveau rapport production pour série cross-boardées, jusqu'à 12 épisodes, permettant d'ajouter automatiquement minutages et métrages. Disponible dans l'espace membres.

NB : ne pas hésiter à diffuser ses propres documents et à les mettre sur l'Espace Membres

• **Atelier « Membres d'honneur »**

En 2010, lors d'une réunion du Bureau, certains ont émis le souhait d'un atelier avec nos membres d'honneur, pour réfléchir sur l'évolution du métier ces dernières décennies. La rencontre a été organisée en juin à la Cinémathèque, via Régis Robert, autour d'archives (scénarios, photos de tournage). Etaient présentes, parmi nos membres d'honneur, Many Barthod, Florence Moncorgé, Lucette Andréi et Sylvette Baudrot. La rencontre a été filmée par Eric Do, et montée par Julie Perriollat. Elle constitue maintenant un film de 19 minutes, projeté lors de cette AG, et qui sera bientôt en ligne sur notre site.

• **Soirée des Vœux Inter Associations**

Elle a eu lieu, comme tous les ans, en janvier à la Mairie de Paris ; 32 membres de LSA y participaient. Les associations souhaitent les années à venir continuer à garder leur indépendance pour cet événement et ne pas être « chapeautées » par une quelconque instance. Laurence Couturier s'occupera, l'année prochaine, au nom de l'inter associations du déroulement de cette soirée.

• **Réunion Ecoprod**

En 2009, la région Ile de France, Audiens, TF1, France Télévision et l'ADEME ont lancé « Ecoprod », pour sensibiliser les différents acteurs de la filière audiovisuelle à l'idée de tournages « éco responsables ». Début 2011 a eu lieu une réunion entre Ecoprod et les directeurs de production, où il a été

décidé de créer une sorte de « tampon Ecoprod », le « clap carbone », destiné à calculer ce que l'on dépense, et comment faire des économies. La région PACA a d'ores et déjà décidé d'octroyer des « carottes » aux productions « éco responsables ». Entendons par là des subventions, oscillant entre 30 000 et 50 000 euros. LSA s'interroge sur cette démarche étant donné que quelques-uns des plus gros investisseurs financiers font eux-mêmes partie d'Ecoprod.... Faut-il y voir un conflit d'intérêt ? LSA doit-elle continuer à soutenir la démarche dans ces conditions ?

7 – « Le Bilan financier »

Notre trésorerie est excédentaire (grosses remontées via les cahiers de la Ciné- boutique), nous réfléchissons donc à l'utilisation de cet excédent pour l'année à venir :

- - Tirage de plaquettes (« Transmission des savoirs ») ou petites modifications à apporter à la plaquette LSA
- - Don à l'association MIAA (500 euros)
- - Somme pour le départ de Sofi Vaillant (300 euros, soit l'équivalent d'une demi année)
- - Fabrication de badges LSA (environ 100 euros ?)
- - Réserve pour un éventuel dépannage informatique (2 000 euros)
- - Préparation du pot d'été (1 500 euros)
- - Somme pour le cadreur et la monteuse du film sur les Membres d'honneur (700 euros)
- - Solde à payer pour la refonte du site internet (650 euros)

Rappelons aussi qu'en cas de difficulté financière, il est toujours possible d'échelonner le montant de sa cotisation. Pour cela, voir directement avec Nathalie Alquier (natalquier@noos.fr)

8 – « Projets 2011 »

• Etude proposition API de Convention Collective Cinéma

LSA va très prochainement organiser une réunion afin d'étudier en profondeur la nouvelle convention proposée par l'API, avec offre de partager cette étude avec les autres associations intéressées.

• Enquête sur les conditions de travail pratiquées dans le cinéma

Nos échanges sur Cris ont mis en lumière des pratiques dont celles de paiement au SMIC que nous ne pouvons laisser se développer. Mais combien de scripts ont vécu ce genre d'expériences ? La CCC n'étant pas d'exécution obligatoire, le recours au paiement au Smic est toujours possible !

Afin que LSA fasse remonter aux syndicats toutes ces pratiques, il serait bon que chaque scripte, ayant été au courant ou ayant vécu une telle situation,

constitue un petit dossier le plus clair et le plus complet possible.

- **Circulaire Inter Associations sur un « point d'éthique »**

Suite aux échos rapportant le cas de tournage de films sans scripts, LSA aimerait faire passer une circulaire au sein des autres associations de techniciens, et valable pour toutes, pour rappeler que :

- Il ne peut y avoir d'assistant si le poste de titulaire n'est pas pourvu
- Si une fonction de chef de poste n'est pas pourvue, ce n'est pas à un autre technicien (ou à plusieurs autres) de prendre en charge les diverses tâches lui incombant normalement. C'est non seulement une question d'éthique, de respect et de défense de nos métiers, mais aussi de solidarité inter professionnelle.

- **Atelier Pôle Emploi**

Regrouper toutes les questions que nous pouvons nous poser à ce sujet, et les exposer à un conseiller de Pôle Emploi au cours de cet atelier. Appel aux membres : si quelqu'un connaît personnellement un conseiller Pôle Emploi ou a un bon contact avec le « sien », faites-le savoir !

- **Atelier Méthodes de travail Anglo-saxonnes**

En apprendre davantage sur d'autres méthodes et découvrir une application américaine pour iPad (avec peut-être lancement d'un développement spécial LSA ?). Une date a déjà été choisie, le Samedi 5 mars. Un mail est récemment passé sur Cris pour informer tout le monde.

- **Nouvel Atelier Négociations** en prévision.

Réitération de cet atelier vu le succès du dernier, et le peu de monde qui avait pu y participer et en avait été frustré.

- **Et encore...** Pot d'été avec peut-être les Décorateurs comme invités...

9 – Election du Bureau 2011

Ont été élus (ou réélus)

Présidentes : Betty Greffet, Marie-Florence Roncayolo

Trésorière : Nathalie Alquier

Secrétaires : Elisabeth Chochoy, Valérie Chorenslup

Relations Extérieures : Joëlle Hersant, Laurence Couturier

Relais Web : Aurore Moutier, Karen Waks, Charles Jodoin Keaton

Après la projection du film sur la rencontre avec les Membres d'honneur, la partie de l'AG réservée aux débats internes aurait pu être davantage développée. On se promet de mieux équilibrer le déroulement l'année prochaine, en privilégiant par exemple, en 1° partie, des échanges entre membres et assistants.

Certains points de discussion, concernant essentiellement les membres, ne seraient donc traités qu'en 2° partie, dans les débats internes.

L'Assemblée se clôt par un verre au Bar de la Cinémathèque, où se poursuivent nos échanges de manière plus informelle...

Annick Reipert